


### Public concerné

- Membres de la Direction
- Toute personne en situation d'encadrement
- Tout salarié en situation de difficulté professionnelle ou relationnelle, ou amorçant une période de changement.

### Présentation

Le travail d'accompagnement vise à aider la personne à gérer plus efficacement les situations professionnelles qu'elle rencontre : afin d'une part qu'elle s'y sente mieux et d'autre part qu'elle soit en mesure de donner en toutes situations le maximum de ses ressources et compétences. Pour cela la personne est invitée à prendre conscience de ses « fonctionnements », de ses freins et de ses ressources. Au-delà de ce champ professionnel, l'accompagnement peut interpeller la personne sur sa façon d'être et l'amener à une remise en question et une évolution personnelles.

14 avenue Victor Hugo  
38130 ECHIROLLES

 04 76 85 12 12

E-mail :  
secretariat@  
centrereliance.com

Site :  
[www.centrereliance.com](http://www.centrereliance.com)

SARL au capital de 12 500 €  
SIRET 412 185 100 00036  
NAF 8559 A

### Objectifs

- Identifier les points de difficultés rencontrés ainsi que les points forts de la personne
- Prendre du recul sur les différentes situations relationnelles ou organisationnelles et identifier les mécanismes personnels en jeu
- Elaborer les solutions face à ces situations
- Acquérir des apports formatifs, selon les besoins de la personne, sur différentes thématiques telles que management, motivation d'équipe, communication relationnelle, confiance en soi, modes d'organisation, conduite de projet.

### Déroulement

L'objectif de l'accompagnement est défini au démarrage de l'action au cours d'un entretien du consultant avec la personne accompagnée, éventuellement avec un responsable hiérarchique, un responsable RH ou toute autre personne impliquée dans l'évolution professionnelle de la personne.

L'accompagnement se déroule sous forme d'entretiens individuels d'une durée de 1h30 à 2h00 dont la fréquence, de l'ordre de 15 jours, peut être ajustée à tout moment sur proposition de l'accompagnant ou de la personne accompagnée. Il nécessite une intégration dans le temps et se déroule donc la durée, sur une période de trois à six mois qui pourra éventuellement être renouvelable.

### Méthode pédagogique

Pour conduire à un résultat concret, immédiatement opérationnel et durable, le travail est basé sur l'analyse des situations de terrain vécues par la personne ; la méthode innovante et ludique de la « visualisation externe » facilite l'analyse des situations vécues et conduit à une appropriation durable des acquis.

### Consultant

**Jean-Luc Mermet**, après un doctorat de physique et une expérience de management en entreprise de 12 années, crée en 1997, et dirige aujourd'hui, le centre de formation RELIANCE à Grenoble. Membre co-fondateur en 2002, avec le psychosociologue Jacques Salomé, de l'Institut ESPERE International, dont il est pendant 7 ans le Vice-Président.  
Expert auprès de l'APM, Association pour le Progrès du Management ([www.apm.fr](http://www.apm.fr))